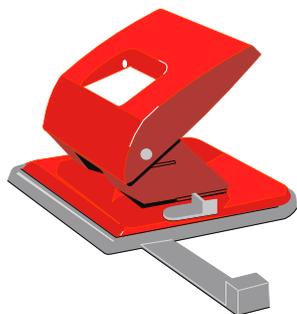




CTS ADC de Paris Saint Lazare

Notation

La Trouillauteuse 2012



La direction nous a remis les listings le 15 février 2012.

Le nombre de niveaux TA1 vers TA2 est de 2.

Le nombre de niveaux TB2 vers TB3 est de 24.



Lors de la commission de notation de mai 2011, la CGT avait rappelé qu'un effort sur le nombre de niveaux devait être fait à l'ETOF pour rattraper le retard du mauvais déroulement de carrière des ADC, suite à une mauvaise gestion des effectifs ces 15 dernières années.

La CGT a donc anticipé en déposant une DCI avant la remise des propositions de la direction.

La direction nous a reçus le lundi 13 février 2012. Elle nous annonce en séance ne pas connaître le nombre de niveaux TB pour notre établissement mais nous dit : « on ne casse pas d'école si l'on a 24 niveaux » preuve que la direction connaissait bien le nombre de niveaux pour l'ETOF, la CGT aussi.

Pour la CGT, c'est 30 niveaux que l'on a demandé !

Pour le calcul des PR liées au sous-effectif et agents détachés hors de notre ET, nous avons demandé un calcul à 30% au lieu des 26% actuels comme le prévoit le cahier revendicatif national traction de la CGT. Le nouveau DET nous dit vouloir respecter le statut, et que ce n'est pas le lieu pour négocier le changement de ce dernier. Pour la CGT un accord aurait pu être trouvé.

Nous remarquerons que si la CGT n'était pas intervenue en DCI, la direction aurait écartée de son calcul les agents de Naviland et les PS25. Cela se serait traduit par 7PR en moins !

La direction s'est engagée auprès de la CGT à donner en commission un minimum de 12 PR.



La CGT continuera de porter ces revendications auprès du directeur d'établissement car la mauvaise gestion des effectifs ne doit pas se traduire par un avancement de carrière dégradé.

Un petit rappel des 3 dernières années :

Années	Détachés au 31/01	PR suite au sous-effectif
2010	46	19
2011	26	15
2012	25	La direction s'engage à 12

La CGT met à disposition son listing de notation dans chaque UP, classé par date d'examen conformément à notre cahier revendicatif. Voici un modèle de lettre de réclamation. A vos stylos ! Avant la date limite du jeudi 15 mars 2012.

Ne pas oublier l'essentiel : « pas de lettre, pas d'espoir de promotion ».



Nom : A (PSL, ACH ou MTE), le
Prénom :
Matricule :
Grade :
UP de :

A Monsieur le directeur de l'établissement ETOF ;

Monsieur le DET,

J'ai pris connaissance de vos propositions de notation pour l'année 2011 en effet je suis à la (qualification, niveau, position de rémunération de ...). Je constate que contrairement à mes attentes, au vu de mes états de service, vous ne m'avez pas retenu pour l'obtention d'une position de rémunération supérieure.

Persuadé d'avoir toujours effectué mon service avec tout le sérieux prescrit, je vous prie de bien reconsidérer votre position à mon égard.

Veillez Monsieur le Directeur, recevoir mes salutations respectueuses.

Signature.